

Bulletin Municipal



MAZEROLLES

Mars 1997



Au village - Elections Municipales

- Eh bé Louichet, quemment a to été thielle réunion?
- I lou z'ai dît tout net : tant qu'y serai pas dans l'Conseil ol ira mal dans la commune !

DU MAIRE

LE MOT ET

L'année 1996 s'est achevée, ainsi que le programme d'investissements lié à l'opération "Grand Chantier". Les équipements collectifs indispensables au bien-être de chacun sont pour la plupart opérationnels. Cependant, il reste en ce domaine des projets que nous souhaiterions engager, parmi eux :

- l'aménagement du centre bourg (place de l'église et du monument),
- l'amélioration de l'assainissement du village de Loubressac,
- la restauration du dolmen de Loubressac.

Nous tenons également à limiter notre endettement à un montant convenable et à maintenir notre fiscalité au niveau des plus bas de notre département.

C'est pourquoi, je proposerai bientôt à mon équipe municipale, lors de la délibération de notre prochain budget, de recourir à l'autofinancement et de s'interdire tout nouvel emprunt.

LE MAIRE.



VŒUX

Cette année, Roland COMBERVED, Maire et ses conseillers municipaux ont innové en matière de présentation des vœux. L'ensemble de la population était convié à cette cérémonie. Nombreux ont répondu à cet appel. Après présentations et discours, la remise des médailles à Monsieur Adrien Martineau, ce fut le partage de la brioche et le verre de l'amitié. Soirée fort réussie.



M. A. MARTINEAU
Médaille d'Honneur des Eux
et du Mérite Agricole

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Roland COMBEAUD Maire
- Monique INGRAND 1^{er} Adjoint
- Jacques VERGIER 2^e Adjoint
- Gilles MAUPIN 3^e Adjoint
- Pierre MARTINIÈRE 4^e Adjoint
- Roger CLÉMENT
- Alain FORT
- Jackie PERAULT
- Henri-Claude BEAUBERT
- Frédéric PINEAU
- Bernard LOGNON
- Michel RIBARDIÈRE
- Jean-Claude BARGUE
- Louissette TUCHOLSKI
- Jean-Luc AUZANNEAU

Evolution de l'Etat-Civil en 1996 :

- Naissances 6
- Mariages 2
- Décès 8



COMPTE ADMINISTRATIF 1996

SECTION INVESTISSEMENT vue d'ensemble

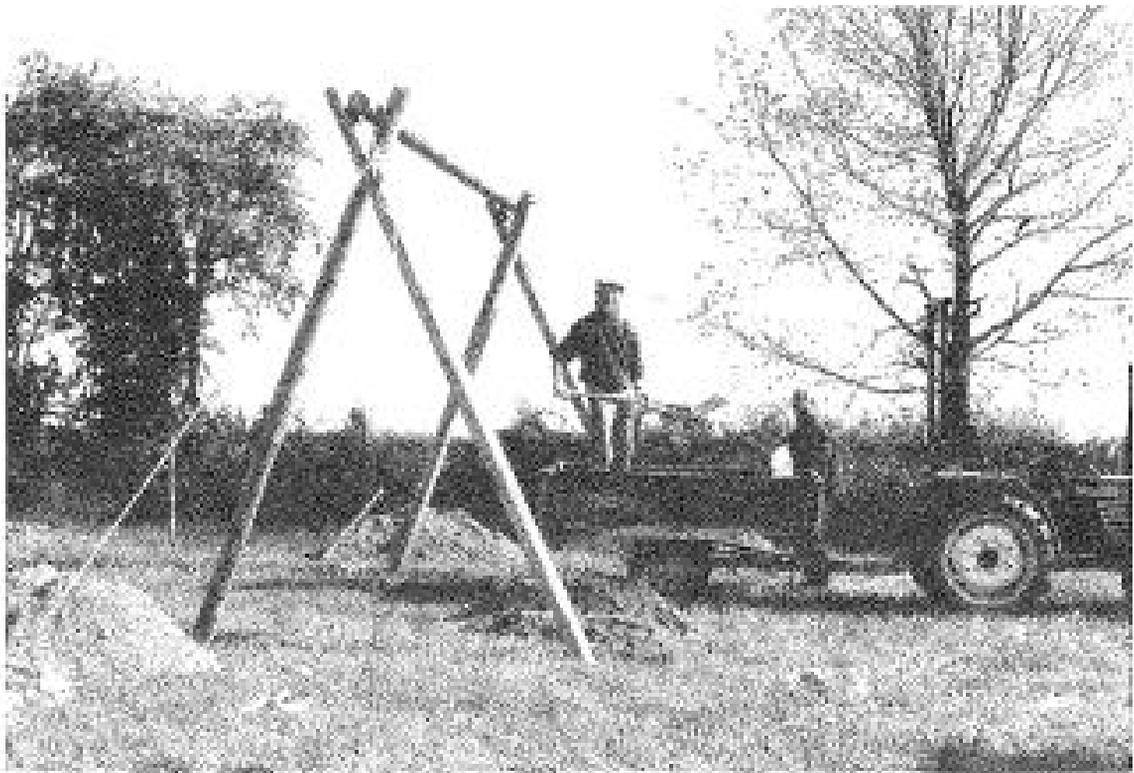
LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE A RÉALISER
Remboursement d'emprunts	155 483, 00	155 482, 23	0,00
Acqu. biens meubles et immeub.	232 277, 57	67 285, 80	101 615, 11
Travx. Bâtiments et génie civil	1 062 433, 45	498 486, 82	543 188, 32
Acqu. Titres et valeurs		18 450, 00	18 448, 98
Dépenses imprévues	3009,00	0,00	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	1 471 653, 02	739 703,83	644 803, 43
Excédent d'invest. reporté	557 941, 02	557 941, 02	0,00
Subventions d'équipement	392 488, 00	258 203, 00	74 315, 00
Prélevt sur recettes fonct.	220 860, 00	194 063, 01	0,00
Part. à travx d'équipement	162 820, 00	119 368, 58	43 074, 00
Produits des emprunts	76 800, 00	76 800, 00	0,00
Aliénat. biens meubles et im.	4 343, 00	4 343, 00	0,00
Recvt. créances L. et M. terme	56 401, 00	56 399, 65	0,00
TOTAL INVESTISSEMENTS RECETTES	1 471 653, 02	1 267 118, 26	117 388, 00
EXCÉDENT EN INVESTISSEMENT		527 414, 43	

SECTION FONCTIONNEMENT vue d'ensemble

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Denrées et fournitures	105 900, 00	89 096, 02
Frais de personnel	702 810, 00	684 028, 58
Impôts et taxes	5 900, 00	5 084, 00
Travaux et serv. extér.	289 637, 00	242 372, 62
Participations et contingents	183 735, 00	189 338, 52
Allocations - Subventions	38 723, 00	33 029, 08
Frais de gestion générale	122 653, 77	108 179, 26
Frais financiers	259 041, 00	258 486, 75
Prélevt pour dépens. Invest.	220 860, 00	194 063, 01
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	1 949 259, 77	1 803 678, 82
Produits de l'exploitation	36 500, 00	38 856, 20
Produits domaniaux	23 500, 00	31 984, 66
Produits financiers	57 546, 00	57 546, 94
Récouvrements - Subventions	191 969, 00	220 434, 08
Dotat. Globale fonctionnement	592 543, 00	592 543, 00
Impôts indirects	26 756, 00	33 108, 36
Contributions directes	866 601, 00	900 564, 21
Travaux d'équipement en régie	6 683, 00	6 507, 60
Produits antérieurs	148 182, 77	148 182, 77
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	1 949 259, 77	2 029 727, 80

EXCÉDENT EN FONCTIONNEMENT

226 048, 98



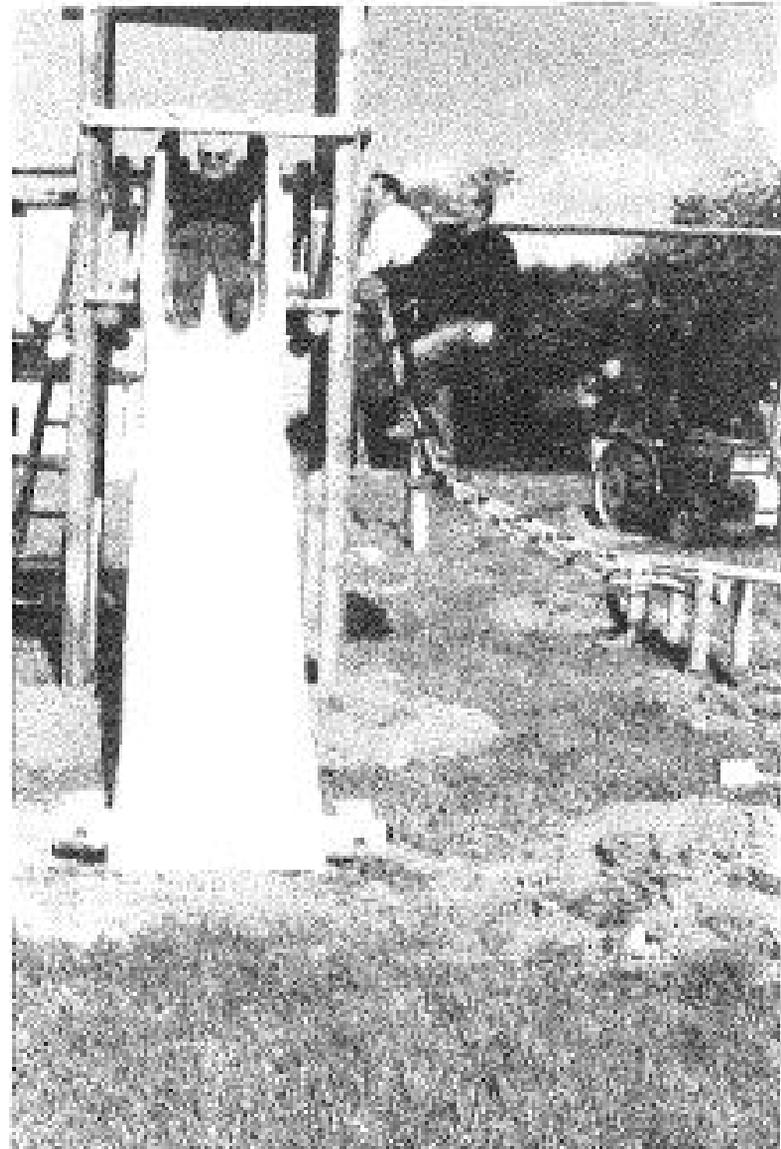
A l'œuvre pour l'installation des jeux dans le parc de la salle des fêtes



Marcel, Roger, Jean, Claude, Joseph, Jacques...



On finit par boucher les trous...



Est-ce bien solide?

Oui, soyez tranquille !

Depuis a été posé le tapis de réception

Depuis maintenant plus d'un an, l'A.S. Mazerolles s'est donnée pour but de regrouper différentes activités sportives de notre Commune. Ainsi, l'année dernière, a été créée une section tennis qui est venue compléter l'activité football originale.

Ainsi grâce à l'action dynamique et bénévole de ses dirigeants, grâce au soutien sans faille de la municipalité, l'A.S. Mazerolles peut présenter un bilan plus que satisfaisant.

• SECTION TENNIS

Le tennis connaît une fréquentation des plus encourageante. Le club a ainsi pu investir dans l'achat d'un tableau de réservation et de badges permettant une utilisation plus facile et plus rationnelle du court. Mais l'occupation du terrain n'est pas à son maximum. L'A.S. Mazerolles vous invite donc à participer à cette activité plus nombreux pour 1997. Nous vous rappelons que pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à : Madame TOISON - La Grange - Tél. 05 49 84 90 73 - M. BEAUBERT 9, rue la Camus Tél. 05 49 48 35 72.

• SECTION FOOTBALL

Depuis deux saisons, l'A.S. Mazerolles possède deux équipes.

Equipe 1 : L'objectif de début de saison était le maintien en deuxième division départementale. Malheureusement, au quart du championnat, notre équipe est en position de relégable. Mais malgré le niveau relevé de la poule dans laquelle l'équipe évolue, les joueurs font de gros efforts et nous ne doutons pas qu'ils seront en fin de saison à la hauteur de nos espérances.

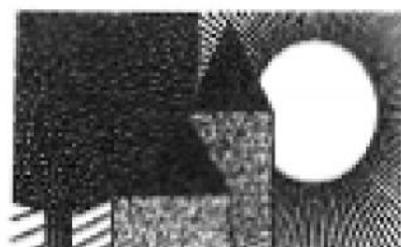
Equipe 2 : L'objectif était de jouer les premiers rôles en troisième division. Grâce aux anciens expérimentés, cette équipe nous donne la plus grande satisfaction et est en course pour la montée en division supérieure.

• SECTION PÉTANQUE

Il s'agit de notre grand projet pour 1997. Nous attendons toutes les propositions, tous les candidats pour créer une équipe représentant notre commune.

En attendant le plaisir de vous rencontrer lors de ces manifestations sportives l'A.S.M. et son président José TOISON vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour 1997.

Le Club des Aînés de Mazamet vous offre ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



C'est dans une belle salle coquettement aménagée que diverses activités et manifestations animent notre Club qui est ouvert à tous.

En effet, notre association s'adresse :

- à toutes les personnes retraitées, pré-retraitées, conjoints ou conjointes plus jeunes, personnes retirées de la vie active, handicapées.

- peuvent faire partie de notre association en tant que membre associé, les enfants et petits-enfants des membres visés ci-dessus ainsi que les habitants de la commune désirant s'associer à l'action menée par le Club.

Les réunions sont bimensuelles : les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois (sauf juillet et août).

Animations : belote, manille, jeux de société, travaux manuels... etc... et goûter.

Les autres jeudis peuvent être consacrés aux ateliers de travaux manuels.

L'anniversaire de la création du Club est marqué par un déjeuner suivi d'un après-midi dansant.

En cours d'année il est organisé un après-midi Loto, une exposition-vente des travaux des adhérents et au mois de décembre ce sont les traditionnels goûters de Noël avec animation.

La carte d'adhérent du Club à jour de ses cotisations, donne droit dans tout le département à des réductions chez de nombreux commerçants, organismes ou sociétés affiliés au réseau "EcoCarte" (rabais allant jusqu'à 20 % chez certains).

De même, la "SMATIS FRANCE" peut proposer à tout adhérent une assurance mutuelle complémentaire santé, sans condition d'âge avec des tarifs très raisonnables.

Le Président : Georges BAILLY.



L'âme d'une commune n'est-ce pas sa jeunesse ?

En 1996 l'Association des Jeunes s'était fixé de nombreux objectifs tels que V.T.T., tir à l'arc, cerf-volant, danse de salon, gymnastique, malheureusement la routine demeure.

Pour 1997, l'A.J.M. cherche à nouveau un second souffle. En effet une association n'a de raison d'être que si elle peut rassembler à l'occasion les personnes. Nous pouvons dire que l'A.J.M. n'y parvient que partiellement.



Le départ pour la marche

Pourquoi dire cela ?

Tout simplement, parce que pour les différentes manifestations, l'A.J.M. réunit aussi bien les jeunes que les aînés mais nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes actifs et bénévoles pour que ces activités donnent satisfaction.

Parce que l'A.J.M. bénéficie d'un local (qui a été rénové) où les jeunes peuvent s'y rencontrer et s'adonner à leurs loisirs.

Au fait, qui aurait emprunté la chaîne hifi pendant les travaux et aurait oublié de la restituer ?

La section danse de salon se déroule le mercredi de 20 h 30 à 22 h à la Salle des Fêtes (sauf en vacances scolaires). Pour poursuivre il faudrait de nouveaux adeptes. L'ambiance y est pourtant sympathique.

La section gym a lieu le vendredi de 9 h à 10 h dans la bonne humeur, mais là encore peu de participants. L'heure ne convient peut-être pas mais elle a été décidée en fonction de la demande. Vous pouvez nous retrouver même en cours d'année.

Nous vous rappelons que l'A.J.M. organise pour cette année :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - un week-end à la neige | 15 et 16 mars |
| - un dîner dansant | 5 avril |
| - une randonnée pédestre | 4 mai |
| - un concours de pétanque | en juin |
| - l'assemblée de Loubressac | 31 août |

Aussi nous invitons toutes les personnes qui veulent nous aider à faire vivre l'A.J.M. à nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une bonne année et nous vous disons à bientôt.

Monique et Vincent.

Jeunes...

Que sont jeunes devenus ?
 Auraient-ils à jamais disparus,
 Délaisant la campagne,
 A la recherche d'une compagne,
 Courant après l'emploi,
 Et souvent dans le désarroi,
 Dans la pétarade des motos
 Du pied écrasant son mégot
 Est-ce mieux ailleurs ?
 Chez nous n'y a t'il plus de bonheur ?

Voyage en Limousin

Comme chaque année, avant l'automne, Mazerolles, s'offre un petit voyage sous l'égide du Comité des Fêtes. Ce 7 septembre, nous sommes soixante à répondre présents à l'appel de Pierre notre président. Aucun retardataire. Six heures le car démarre par un temps beau et frais. Vers huit heures arrêt petit-déjeuner dans un coin de verdure. Le café et la brioche offerts gracieusement réchauffent corps et âme. Des poignées de main, des petits bisous à ceux que nous n'avons pas encore vus et çà y est l'ambiance est bonne. Nous repartons. La route est très sinueuse mais nous avons un bon chauffeur et chaque virage nous permet de découvrir de nouveaux paysages verdoyants.



Vassivière : le bateau

Arrivés à Limoges, nous sommes attendus pour la visite de la dernière distillerie du centre, il y a tout à apprendre. Puis ce sont les dégustations. Alors là... un peu de ceci, un peu de cela, les connaisseurs se pourléchent. Chacun donne son avis sur la liqueur de son choix, et nous regagnons le car après avoir fait acquisition de quelques bouteilles.

Enfin Vassivière où nous arrivons à onze heures avec un beau soleil. A la descente du car, l'air frais nous saisit et nous ravigote, en attendant l'heure de monter à bord du bateau-restaurant pour une mini-croisière.

Installés confortablement, nous apprécions un copieux repas. Pendant trois heures nous nous laissons aller au fil de l'eau. Visite guidée et expliquée par le capitaine, au fur et à mesure que nous avançons, entrecoupée par des airs d'accordéon bien connus, repris en chœur par les convives dans une ambiance chaleureuse. Le temps nous paraît bien court. Puis retour en car, après un dernier coup d'œil à ce site calme et reposant.

Nous repartons pour la visite du musée de porcelaine Haviland à Limoges. Ici nous apprenons les principes de la fabrication de la porcelaine. Attention : fragile, travail d'artistes. Nous admirons les étalages de vaisselle, bibelots, etc... chacun rêve.

Enfin il faut bien revenir chez nous. Vingt heures, voici Mazerolles tous contents de cette journée fort réussie. Merci aux organisateurs et à tous nous disons : à l'an prochain pour une autre découverte.

Fidèle à ses objectifs le Comité des Fêtes a tenu ses engagements : belotes, soirée cabaret, fête nationale, théâtre, voyage, animations ayant pour but la réunion, la rencontre entre gens de chez nous et d'ailleurs pour le plaisir.

Pierre et Monique.

BILAN 1996

• Avril, soirée cabaret

La section danse enfants animée bénévolement par Marie Denêt a osé monter sur scène malgré sa courte expérience.

Les enfants ont bien réussi leur démonstration, ravis et encouragés par les applaudissements des nombreux spectateurs.

Yasmina et Jean-François Bibault ont assuré une animation de vrais artistes.

• Le 14 juillet

Bien que restant dans le domaine du traditionnel quant aux attractions et jeux, la Fête Nationale connut son succès habituel. Le bal et le feu d'artifice ont obtenu un franc succès.



Qui s'amuse le plus ?

• Théâtre

"L'amour foot" interprété par le Théâtre Pictave Poitevin attire ses fidèles spectateurs : salle comble cette année.

• Concours de belote

Les concours se déroulent le samedi après-midi. Les inconditionnels, les habitués plus calmes et quelques amateurs d'un jour, attendent avec impatience leur récompense : qui un jambon, qui une oie, une bouteille, un sac de potates ou le panier garni pour le dernier ou la dernière !

Chacun son lot, tout le monde y trouve son compte.

• Goûter de Noël

Le comité des Fêtes a organisé pour la deuxième année la visite du Père Noël. Goûter et friandises pour tous les enfants de la commune, agrémenté d'un dessin animé.

Malgré le vif succès des manifestations le C.F. déplore que trop peu de personnes participe à l'élaboration de ses projets.

Tous les vendredis de classe les enfants se retrouvent au foyer des jeunes pour se défouler dans la danse avec Marie Denêt, deux niveaux :

16 h 45 - 17 h 45 les petits • 17 h 45 - 18 h 45 les grands

Une petite fête aura lieu en mai.

Voyage en Limousin

Comité des Femmes



La pose du p'tit déj'



Bon déjeuner, pas de mal de mer... on attend le café



ECOLE PUBLIQUE DE MAZEROLLES

L'effectif de l'école est de 43 élèves répartis comme suit :

- CE - CM : 16
- Maternelle - CP : 27

L'école s'est équipée cette année d'un photocopieur, d'un ordinateur multi-média et de mobilier.

Une trentaine d'enfants prennent leur repas à la cantine récemment aménagée. La cantinière, Monique Tucholski est assistée de Christine Deville.

Diverses manifestations seront organisées au cours de l'année :

- Loto
- Feu de Saint-Jean
- Fête de Noël

La classe de neige au Mont-Dore aura lieu du 10 au 21 mars.

A raison d'une heure par semaine, des cours d'anglais sont dispensés aux élèves de CM par M. Lebrun, professeur au collège de Lussac.

Les enfants de Grande Section, de CP et de CE - CM seront initiés à la natation au bassin du collège. Ils bénéficieront de 15 séances financées par la municipalité.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme par le passé, l'association a commencé l'année en organisant un loto le 17 décembre, qui s'est déroulé dans la Salle des Fêtes. Ce qui nous a permis de rencontrer les nouveaux arrivants dans notre école.

Nous espérons les revoir à notre dîner dansant. Par nos manifestations nous contribuons à aider les enfants pour le financement de la classe de neige au Mont-Dore.

A vous tous, merci de votre soutien.

19 avril 1997 : Dîner dansant.

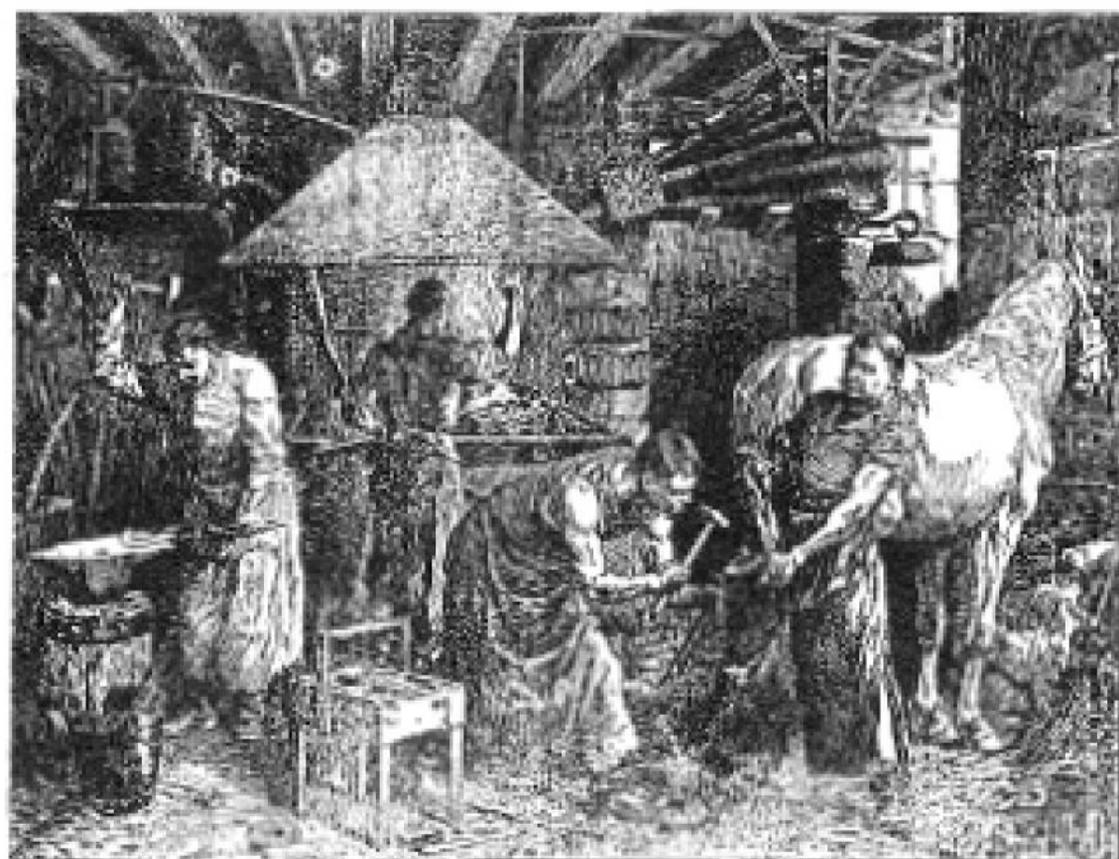
La Présidente :
Kathy GULLOT.

A.C.C.A. MAZEROLLES

Planning pour 1997 :

- Repas des chasseurs à Queaux, dimanche 2 mars 1997.
- Conseil, samedi 22 mars 1997 à 20 h, bilan saison 1996-1997.
- Dîner dansant, Salle des Fêtes, Samedi 12 avril 1997.
- Conseil, vendredi 25 avril 1997 à 20 h.
Préparation Assemblée et Ball-Trapp de mai 1997.
- Ball trap, samedi 3 Mai et dimanche 4 mai 1997.
- Assemblée Générale, dimanche 11 mai 1997 à 9 h 30.
- Conseil 1^{er} juin 1997 à 10 h.
Nomination du bureau .
Le point du Ball -Trap de juin.
- Ball trap, samedi 21 juin et dimanche 22 juin 1997.
- Conseil, dimanche 24 août 1997 à 10 h - Plan gibier 1997-1998.
- Repas des chasseurs, dimanche 7 septembre 1997.

Le Président de l'A.C.C.A.
Michel GULLON



LA MAISON DE LOUBRESSAC

Bureau : *Président* Gilles MAUPIN
Treasorier Isabelle ARNOLD
Secrétaire Pascal CROISE

Pourquoi une nouvelle association dans la commune de Mazerolles ?? "La Maison de Loubressac" est née en mai 1996 de la volonté de ceux et celles qui sont attachés aux valeurs traditionnelles de notre société rurale. En effet, face aux profondes mutations que connut notre commune cette décennie, on ne doit pas oublier pour autant nos racines. "La Maison de Loubressac" s'est donc donné pour mission la conservation du patrimoine et l'animation de la vie locale. Une des premières voies explorées par notre association est la redécouverte des métiers anciens et s'est traduite par la recherche, l'acquisition et la remise en état d'outils et d'objets de nos campagnes. Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu découvrir une partie de notre collection lors de la fête du 8 juin 1996 à Mazerolles.

A terme, un musée regroupant les anciens métiers pourraient voir le jour. "La Maison de Loubressac" désire également participer activement à l'animation de la vie locale et accepterait toutes les initiatives qui pourraient voir le jour. Si notre association revendique sa paternité loubressacoise, elle entend s'ouvrir au plus grand nombre d'entre vous. Ainsi, si comme nous, vous avez envie de participer à nos projets n'hésitez pas à nous contacter. Nous souhaitons regrouper, afin d'en faire des reproductions, les photographies de l'école de Mazerolles pour une éventuelle exposition.

d'après de Longuemar



*Dolmen de Loubressac, sur la route de la Vézère, sur le versant sud-est de la route de Loubressac.
Il est en fait, le grand rocher à une distance de 100 m de la route.*

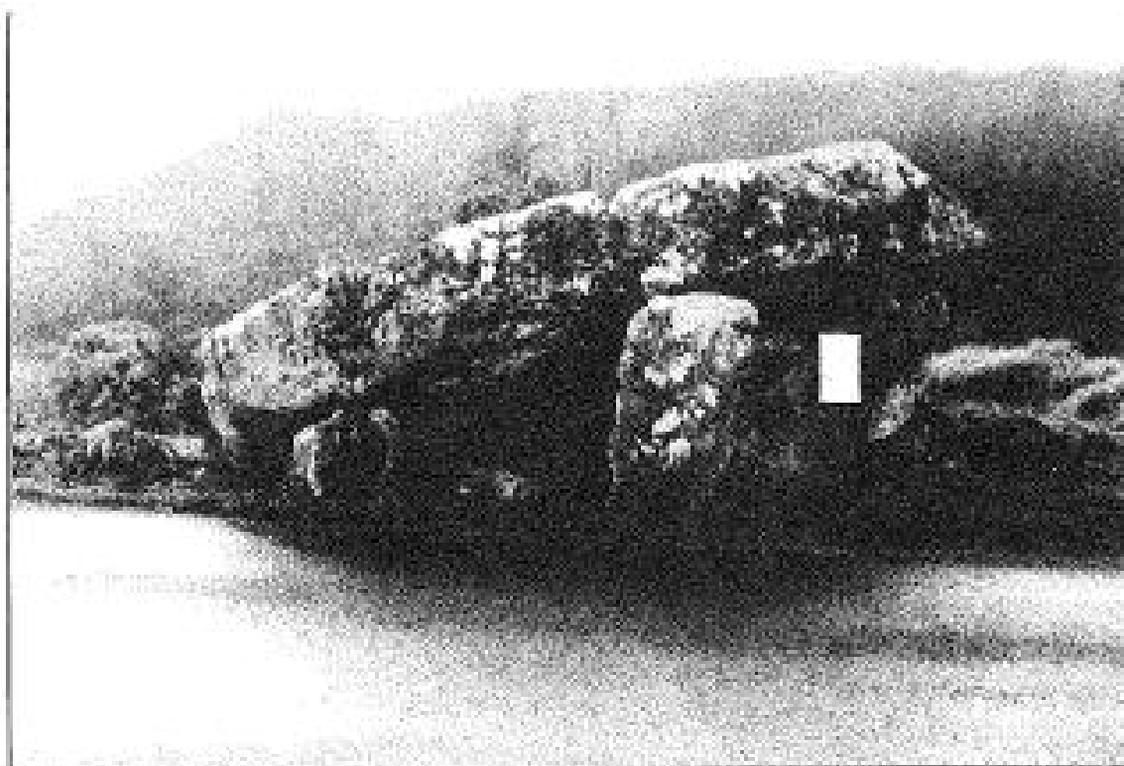
MAZEROLLES, Loubressac : profil Nord-Ouest - Sud-Est (d'après A. Le Touzé de Longuemar, 1862).

Pierre-levée de Loubressac

Ce mégalithe (grand bloc de pierre) situé au bord de la route reliant Mazerolles à Civaux porta le nom de Pierre-Pèse (1536) puis Pierre-Levée (1619).

Communément appelé dolmen car il est composé de piliers et d'une dalle horizontale, il connut bien des vicissitudes ; utilisé comme étable et surtout bouleversé à chaque élargissement de la route. Le dessin de Le Touzé de Longuemar est le meilleur document pour connaître l'état primitif du dolmen, des fouilles mirent à jour des restes d'os humains (adultes et enfants), des tessons de poterie grossière, un tranchet en silex.

Malheureusement toutes ces découvertes ne sont pas en notre possession.



Ce qu'il est
actuellement

La page du souvenir



Qui se reconnaîtra ?



A Mazerolles, on peut rester chez soi grâce au portage de repas.

Faire ses courses, cuisiner... Quoi de plus normal quand tout va bien ? Mais lorsque la maladie, le handicap ou, tout simplement, la vieillesse s'installent, Présence Verte Services propose le portage de repas à domicile.

Ce service est destiné aux personnes en situation de dépendance par leur âge ou leur état de santé (handicap ou sortie d'hospitalisation, par exemple). Plus de deux années d'expérience et 200 000 repas servis sur l'ensemble du département ont prouvé que

Présence Verte Services apporte une réponse concrète à bien des problèmes posés par la volonté de rester ou de revenir à son domicile.

Grâce à une organisation souple, les bénéficiaires du portage de repas disposent d'une grande liberté : pas de contrat à long terme, mais plutôt un service à la carte permettant à chacun de gérer l'offre de service.

Du lundi au samedi, les délégués Présence Verte Services livrent à domicile et avec ponctualité des repas complets. Ceux-ci sont transportés au moyen de véhicules frigorifiques répondant aux

normes d'hygiène les plus strictes.

Chaque repas fait l'objet d'une étude diététique et il peut répondre au régime alimentaire de chacun (sans sel, etc...). Il comprend toujours...

- un potage,
 - une entrée,
 - un plat principal (viande ou poisson),
 - des légumes,
 - du fromage,
 - un dessert...
- ... sans oublier le pain.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre Présence Verte Services au 05 49 44 59 99 : le meilleur accueil vous y sera réservé.

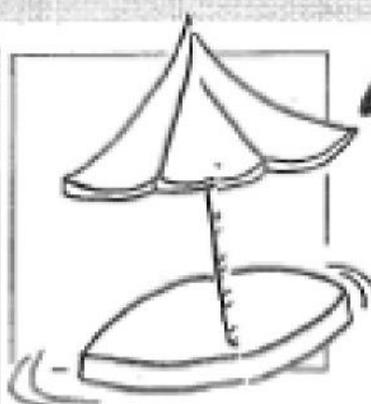
Amiante : DANGER

Les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis :

Le décret n° 96.97 du 7 février 1996 susvisé impose à tout propriétaire public ou privé de procéder à la recherche de la présence de calorifugeage ou de flocage contenant de l'amiante et d'en vérifier l'état de conservation.

C'est en effet au propriétaire qu'il revient d'apporter la preuve de l'absence d'amiante.

Cette obligation s'applique à tous les bâtiments autres que ceux à usage d'habitation contenant un seul logement. Vous pouvez consulter le dossier en mairie pour plus amples informations.



Le manège enchanté

HALTE-GARDERIE
LUSSAC-LES CHATEAUX

Heures d'ouverture :

- Le mardi de 13 h 30 à 18 h.
- Le mercredi de 9 h à 17 h.
- Le vendredi de 9 h à 13 h.

Conditions :

Enfants de 3 mois à 6 ans, à jour de leurs vaccinations

Renseignements :

HALTE-GARDERIE

"Le Manège Enchanté" - M.J.C. "Centre Social"

21, route de Montmorillon - 86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX, Tél. 05 49 48 39 27

LA HALTE-GARDERIE

POUR VOS ENFANTS, C'EST :

- Un espace de détente.
- Un espace de rencontre.
- Une préparation à l'école maternelle.

POUR LES PARENTS, C'EST :

- Un lieu d'accueil collectif pour leurs enfants.
- Prendre du temps pour les loisirs.
- Prendre du temps pour faire ses courses.
- Rencontrer des professionnels qualifiés.



Conduite accompagnée

Les jeunes sont un élément important de la vie de la commune et, surtout, ils demeurent l'atout principal pour l'avenir du pays. Il est donc nécessaire et primordial de les protéger.

Malheureusement trop d'accidents de la circulation les touchent directement (1/4 des tués sur la route se situe dans la tranche d'âge des 14-25 ans). Notre devoir est de les prémunir contre les dangers de la route.

Il existe une formule pour diminuer les risques.

Dès 16 ans, la conduite accompagnée (A.A.C. Apprentissage Anticipé de la Conduite) apporte aux jeunes une bonne expérience de la route et leur donne une plus grande maîtrise du véhicule, contribuant, ainsi, à diminuer par quatre ou cinq le risque d'être impliqué dans un accident de la circulation. La commune est prête à vous aider et vous conseiller en offrant une chance supplémentaire à nos enfants de sauvegarder leur existence face aux risques de la conduite automobile sur la voie publique.

Pour plus de renseignements, venez retirer à la mairie la fiche descriptive expliquant les modalités de l'A.A.C. Il vous est également possible de vous adresser directement à une auto-école proche de votre domicile.

Le Maire : R. C.

Formation ouverte à toute personne âgée d'au moins 16 ans, l'apprentissage anticipé de la Conduite comporte deux périodes :

A) Une période de formation initiale dans une auto-école agréée pour l'A.A.C. Le contrat de formation passé entre l'auto-école, l'élève, le ou les accompagnateurs, avec l'accord de la société d'assurance implique :

- 1) Une évaluation préalable pour déterminer les besoins de formation,
- 2) Une formation initiale d'une durée minimum de 20 heures. Après validation des quatre étapes de formation, cette période aboutit à la délivrance par l'auto-école d'une attestation de fin de formation initiale figurant dans le livret d'apprentissage remis à l'élève.
- 3) Le succès à l'épreuve "code" de l'examen de permis de conduire.

B) Une période de conduite accompagnée en milieu familial ou amical :

1) L'accompagnateur doit être âgé d'au moins 28 ans et titulaire du permis B depuis au moins 3 ans, il doit être agréé par la compagnie d'assurance (cette dernière peut refuser son accord aux personnes ayant été condamnées pour homicide et blessures involontaires, conduite sous l'empire d'un état alcoolique, refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter, conduite sous le coup d'une suspension ou d'une annulation du permis de conduire).

2) Cette période ne peut être inférieure à un an ni supérieure à trois. Au cours de cette période, l'élève doit effectuer au moins 3000 km et participer à deux rendez-vous pédagogiques à l'auto-école.

3) Les véhicules utilisés pour la conduite accompagnée doivent être équipés de deux rétroviseurs latéraux (celui de gauche réglé pour l'élève, celui

de droite pour l'accompagnateur), l'assureur s'engage à ne pas modifier le contrat de base de ces véhicules qui feront seulement l'objet d'une "lettre avenant" stipulant l'extension des

Apprendre à conduire à 16 ans c'est possible

garanties à la conduite accompagnée.

4) Au cours de la phase de conduite accompagnée, les jeunes conducteurs sont soumis aux mêmes limitations de vitesse que ceux astreints à l'affichage de la lettre A, leur véhicule doit porter à l'arrière le macaron "Conduite accompagnée".

5) Les rendez-vous pédagogiques : ils regroupent l'élève, un accompagnateur et le moniteur d'auto-école : le premier a lieu lorsque l'élève a parcouru un minimum de 1000 kilomètres, il comporte une phase de conduite (dans la voiture école) permettant au moniteur d'évaluer les progrès accomplis par l'élève depuis la fin de la formation initiale ou de signaler, si nécessaire, les mauvaises habitudes acquises. Après cette phase d'une heure, deux heures se passent en salle, où l'on évoque des thèmes de sécurité (vitesse, alcool, fatigue, etc...). Le deuxième rendez-vous pédagogique se situe lorsque l'élève a parcouru au moins 3000 km et dans les deux mois précédant le passage du permis, il se déroule selon les

mêmes modalités que la première. Un troisième rendez-vous n'est pas exclu s'il s'avère nécessaire.

C) Le permis de conduire :

L'élève peut s'y présenter dès lors qu'il a achevé la phase de conduite accompagnée s'il a 18 ans révolus.

A noter : le taux de succès à la première présentation est de l'ordre de 85 % pour les candidats ayant suivi la conduite accompagnée et d'environ 50 % pour ceux qui ont fait une formation traditionnelle.

Les statistiques révèlent que les conducteurs novices (moins de deux ans de permis) sont quatre à cinq fois moins souvent impliqués dans des accidents s'ils ont suivi la formation de conduite accompagnée.

L'apprentissage anticipé coûte finalement moins cher :

On ne peut donner de chiffres valables pour tout le monde, mais si l'on admet que la formation à la conduite et le dossier d'examen impliquent une dépense minimum d'environ 5 000 francs, on peut estimer que l'A.A.C. suppose un supplément de 500 à 1000 Francs par rapport à la formation traditionnelle. Par contre tout change, dès lors que l'on a obtenu le permis, du fait des tarifs d'assurance.



Un petit coin de poésie

*En ce samedi 29 avril 1995
Il me rappelle quoi
Ce bouquet de lilas ?
Mon dieu quelle merveille !
Ce sont nos noces de vermeil.
Quarante-cinq ans, jour après jour,
N'ont pas éteint notre amour.
Toujours, toujours auprès de lui
Je recherche mon appui.
J'ai besoin de sa présence
Malgré toutes nos différences.
Coudes à coudes nous avons trimé
Coudes à coudes nous allons terminer.
Merci mon Dieu de m'avoir donné
Ce mari, mon bien-aimé.*

L.T.

ECHOS » ÉCHOS » ÉCHOS » ÉCHOS

Chaque conseiller est à l'écoute des habitants et tient à répondre aux demandes dans la mesure des possibilités de la commune et de son budget.

Vous avez pu apprécier la décoration de Noël pour la traversée de la grande artère. Il reste à chacun la possibilité de décorer sa façade, même simplement, pour donner un petit air de fête et réchauffer les cœurs.

Les chemins : nous faisons notre possible, entreten, élargés, fossés, mais il n'est pas envisageable de faire des autoroutes. Notre commune doit demeurer essentiellement rurale et préserver ses chemins de promenades, que ce soit à pied, à cheval, à V.T.T., pour y respirer librement.

Nous rappelons que les séances du C.M. sont publiques. Nous attendons vos propositions, vos suggestions.

Calendrier des Fêtes :

- 2 mars	Repas des chasseurs à Queaux	A.C.C.A.
- 2 mars	Loto	Ecole
- 5 avril	Dîner dansant	A.J.M.
- 12 avril	Dîner dansant	A.C.C.A.
- 13 avril	Repas du Club des Aînés	
- 19 avril	Dîner dansant	A.P.E.
- 3 mai	Ball-Trap	A.C.C.A.
- 3 mai	Soirée cabaret	C.D.F.
- 4 mai	Randonnée pédestre	A.J.M.
- 24 mai	Soirée danse-buffet	A.J.M.
- 21 juin	Feu de Saint-Jean	Ecole
- 21 - 22 juin	Ball-Trap	A.C.C.A.
- 5 juillet	Fête Nationale-Bal	C.D.F.
- 31 août	Fête de Loubressac	A.J.M.
- 6 septembre	Voyage	C.D.F.
- 7 septembre	Repas des chasseurs	A.C.C.A.
- 15 novembre	Théâtre	C.D.F.
- 6 décembre	Concours de belote	C.D.F.
- 13 décembre	Goûter de Noël	C.D.F.
- 20 décembre	Fête de Noël de l'école	

